

Dissolution du mariage

En cas de divorce ou de séparation de corps de conjoints de fait ou de conjoints mariés, vous devez remplir le formulaire *Avis de dissolution du mariage*, puis nous l'expédier.

Avis de rupture de mariage

Le présent formulaire s'applique à :

tous les régimes RPOB RPED FLEX CRI REER immobilisé MSMPPP Régime non agréé
 RRSQ RRA CELU REER REER de conjoint REER structuré Autre Préciser

GF8049K

Montréal
C.P. 31464-0001, Centre-ville,
Montréal, Québec H3C 5M3
Tél. : 1 800 242-1704
Télé. : 1 866 499-4480
Ce formulaire doit être rempli par le responsable du régime

Client n° **RS** Sous-groupe n° Certificat n°

Nom du client Nom du sous-groupe

Section 1 - Renseignements sur le participant

Nom Prénom Initiale

NAS Adresse (n°, rue, app.)

Ville Province Code postal

Téléphone (domicile) Téléphone (travail) Date de naissance

Section 2 - Renseignements sur le conjoint

Nom Prénom Initiale

NAS (aux fins de la déclaration de revenus seulement, comme l'exige la loi) Adresse (n°, rue, app.)

Ville Province Code postal

Téléphone (domicile) Téléphone (travail)

Section 3 - Renseignements pour la soumission

Les renseignements et documents suivants sont nécessaires à l'établissement d'un relevé des options de règlement offerts à la dissolution du mariage.

Date de mariage (ou début de l'union fait) Demande de séparation ou de divorce ou lettre de l'avocat d'un des conjoints, accompagnée de pièces justificatives qui confirment les dates et les détails pertinents (comme une preuve du mariage).

Date de dissolution du mariage (ou fin de l'union fait) Dans le cas d'une union de fait, copie de la déclaration de l'union de fait dans laquelle figure la date du début et de la fin de l'union de fait.

Attention - Dans certaines provinces, le partage des prestations ne peut être effectué qu'à la date de la retraite normale du participant ou à la date du début du versement des prestations de retraite, selon la première de ces éventualités.

Section 4 - Autorisation de l'administrateur ou du responsable du régime


Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis aux présentes sont véridiques, exacts et complets. Je reconnais également que les renseignements personnels fournis aux présentes sont strictement confidentiels et qu'ils seront utilisés, échangés et consentis uniquement aux fins du présent régime.

Signature Date

Temps approximatif Frais Date d'envoi au client

Règlement des frais par
 Client Participant Conjoint du participant Avocat Nom

manuvie.ca

 **Manuvie**

Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturiers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.
GF8049K SLX GS 0117

Indiquez votre numéro de client, votre numéro de sous-groupe et le numéro de certificat du participant.

Section 1

Entrez les renseignements personnels du participant.

Section 2

Entrez les renseignements sur le conjoint.

Section 3

Nous avons besoin de ces renseignements pour calculer les prestations en vertu des régimes de retraite.

Section 4

Votre autorisation est requise pour traiter la demande.

Indiquez à quels régimes ce formulaire s'applique.

Remplissez un formulaire distinct si la demande s'applique à un compte conjoint.

Ce que je dois savoir

1. Le participant, le conjoint admissible du participant ou leurs avocats respectifs peuvent également soumettre ce formulaire.
2. Si le demandeur est le conjoint du participant, une lettre d'autorisation du participant est requise indiquant que celui-ci autorise Manuvie à divulguer les renseignements au sujet du régime OU une lettre d'autorisation des deux parties indiquant qu'ils autorisent d'un commun accord Manuvie à divulguer les renseignements au sujet du régime, dont la date du mariage, la date de séparation ou la date du divorce.
3. Une copie du certificat de mariage ou une lettre signée par les deux parties sont requises.
4. Une copie certifiée de la demande de séparation de corps ou du jugement de divorce ou une lettre de l'avocat du conjoint à laquelle sont joints tous les documents requis qui confirme les dates et les détails pertinents OU une ordonnance du tribunal ou un jugement de divorce sont requis.
5. Nous déterminerons le partage des prestations (compte non tenu des prestations acquises avant le mariage et après la dissolution du mariage).
6. Nous vous expédierons un relevé des prestations auquel sera jointe une facture relativement aux frais d'administration. Pour de plus amples renseignements au sujet des frais de service, veuillez consulter le texte du régime.